

Groupe des Etats d'Afrique  
des Caraïbes et du Pacifique  
(Groupe ACP)

Avenue Georges Henri, 451  
1200 Bruxelles, Belgique

<http://www.acp.int>



African, Caribbean and  
Pacific Group of States  
(ACP Group)

Tel: +32 2 743.06.00  
Fax: +32 2 735.55.73

Email: [info@ACP.int](mailto:info@ACP.int)

**Discours prononcé lors de  
L'Atelier de clôture du Programme Fish II**

**Nassau, 23 octobre 2013**

**Achille BASSILEKIN  
Sous-Secrétaire General  
Groupe ACP  
Bruxelles**

**Honorable Alfred Gray, Ministre de l'Agriculture, des  
Ressources Marines et du gouvernement local ;**

**Monsieur Antonio Recca, Représentant de la Commission  
Européenne ;**

**Madame Nisa Surujbally, Manager du Programme  
Agriculture et Industrie du CARICOM,**

**Monsieur Gustavo Miranda, Directeur du Programme Fish ;**

**Distingués Participants,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, à mon tour vous souhaiter la bienvenue à cette importante réunion qui marque l'étape finale de cette 2<sup>ème</sup> phase du Programme Fish.

Je voudrais d'emblée sacrifier en rituel des remerciements au gouvernement des Bahamas pour l'offre faite d'abriter cette importante rencontre qui marque l'aboutissement du processus d'organisation à travers l'ensemble des régions ACP des séminaires-Ateliers sur le Programme Fish II.

L'importance de cette réunion n'est plus à démontrer car elle va servir à faire le point sur les succès et évaluer de l'atteinte ou non des objectifs assignés à ce Programme.

Le Programme Fish II est, il faut le signaler, l'un des 23 programmes gérés par le Département du Développement Economique Durable et du Commerce du Secrétariat du Groupe ACP.

Il s'agit, à travers ce Programme, d'apporter une réponse concrète à la quête de développement durable des pays ACP. Car il faut le rappeler, le triple objectif de l'Accord de Partenariat de Cotonou est de contribuer à la réduction de la pauvreté en vue de son éradication ; de jeter les bases du développement durable dans nos pays ; et de contribuer à l'intégration réussie de nos pays dans l'économie mondiale.

La question de la réalisation du développement durable implique la gestion durable de nos ressources naturelles y compris halieutiques pour tirer parti meilleur de l'économie bleue en plein essor.

A ce jour, plus de 140 projets ont été réalisés à travers ce Programme dans les régions ACP en collaboration avec les organisations régionales de pêche et les autorités nationales.

**Honorable Ministre,  
Distingués Invités,  
Mesdames et Messieurs,**

Les Ministres ACP en charge de la pêche ont adopté à Fiji en juin 2012 un Plan stratégique quinquennal de développement du secteur de la Pêche. Ce plan vise 5 objectifs fondamentaux :

- La gestion durable des ressources halieutique ;
- La promotion de l'optimisation de revenus tirés des produits de la pêche ;
- Soutenir la sécurité alimentaire;
- Favoriser le développement de l'aquaculture ; et
- Stimuler la préservation de l'environnement.

Il est regrettable de constater que toutes les Petites Economies vulnérables à l'instar des pays ACP insulaires continuent de payer un prix très lourd pour la préservation de leur écosystème marin et la biodiversité marine alors qu'elles ne disposent pas toujours des capacités financières et institutionnelles pour y faire face.

D'où l'importance de Programmes d'Assistance Technique et de Renforcement des capacités tel le Programme Fish II leur permettant de mettre en œuvre des politiques de gestion durable de leurs ressources marines.

Nous sommes convaincus qu'il faut mobiliser davantage de ressources à l'échelle internationale pour préserver le capital marin des pays ACP et en faire partie intégrante des biens communs de l'humanité.

C'est dans cette logique que notre réflexion sur le cadre de développement post-2005 intègre la gestion des écosystèmes et de la biodiversité marine comme une exigence essentielle à défendre par l'ensemble de la communauté internationale. Nous appelons dans ce contexte à la mise en place d'un mécanisme de financement innovant pour la préservation et la promotion des ressources marines et des écosystèmes marins.

**Monsieur le Ministre,  
Distingués Participants,**

Le Secrétariat ACP continuera d'accorder toute l'importance qu'elle mérite au renforcement des capacités de nos Etats membres et de nos organisations

régionales de pêche dans ce secteur si vital pour la survie de nos populations.

Nous sommes actuellement attelés à la concrétisation du plan d'Action quinquennal sur la pêche que nos Ministres se sont donnés en juin 2012 à Fiji afin de concourir pour ce biais à la mise en œuvre du développement économique durable de nos pays. Nous sommes déterminés à plaider la mobilisation des ressources adéquates afin que ne s'interrompe pas le processus de soutien de nos pays exécuté à travers le Programme Fish, tout en appelant de nos vœux, avec la collaboration de la Commission à la mise en place d'un Programme plus ambitieux d'assistance technique et de renforcement des capacités sous le 11<sup>ème</sup> FED.

Je vous remercie. □